



MAINTIEN ET RESTAURATION DES
CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

APPEL À PROJETS

2018/2019

PROPRIÉTAIRE, AGRICULTEUR,
HABITANT, COLLECTIVITÉ
OU ASSOCIATION...

Restaurons les continuités écologiques !

> CONTINUITÉS
ÉCOLOGIQUES
Le Parc et les
Chambres
d'agriculture vous
accompagnent
dans vos projets.



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE
CHARENTE-MARITIME
DEUX-SÈVRES



**Parc
naturel
régional
du Marais poitevin**
Une autre vie s'invente ici

INFOS UTILES

**Vous souhaitez restaurer
une mare, un boisement,
faire des plantations...**

**Informez-vous et prenez contact
dans le cadre de l'appel à projets**

« Restaurons les continuités écologiques ! »

> Internet

Rendez-vous sur le site internet du
Parc naturel régional du Marais poitevin

<https://pnr.parc-marais-poitevin.fr>

Rubrique « Les actions menées par le Parc /
Continuités écologiques ».

> Guides pratiques

- Travaux en milieu agricole
- Travaux en milieu naturel, urbain...

Des exemples concrets en téléchargement
sur le site du Parc.



CONTACTS

Léonore GOFFE et Eric CIROU
Chambre d'agriculture de Charente-Maritime
05 46 50 45 00

Erwan FAUX
Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres
05 49 77 15 15

Emilie GRANGER et Emmanuel MONTAILLER
Chambre d'agriculture Vendée
02 51 36 83 77

Xavier BARON
Parc naturel régional du Marais poitevin
05 49 35 15 20



Conception PNRMP - Imprimerie rochelaise - Cet imprimé est certifié PEFC. TM 10-31-1240